



# Agglomération Provence verte

## PROPOSITION DE STAGE REGIE DES EXPOSITIONS

Issue de la fusion des communautés de communes du Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et Val d'Issole, la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte réunit 28 communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Située dans le département du Var, la richesse patrimoniale, la diversité géographique et les espaces naturels de la Provence Verte sont des atouts essentiels pour réussir un véritable projet de territoire ambitieux et maîtrisé, dans l'intérêt des communes-membres et de leurs habitants. C'est dans cet esprit que l'Agglomération Provence Verte s'est engagée dès 2017 dans la définition d'une politique culturelle volontariste au plus près de tou.te.s et disposent de plusieurs établissements culturels en régie directe : Musée des Comtes de Brignoles, Musée des Gueules Rouges à Tourves, Centre d'art contemporain de Châteauvert, Conservatoire Intercommunal de la Provence Verte.

**Fonction** : Régisseur des expositions stagiaire F/H

**Type de contrat/Statut** : Stage

**Métier de référence** : Régisseur d'œuvres

**Tuteur du stage** : stage placé sous la responsabilité du service des Musées des Comtes de Provence et du Musée des Gueules Rouges et du service du Centre d'Art Contemporain de Châteauvert, relevant de la direction des affaires culturelles

**Renseignements sur le stage** : M. Christophe MARGUERITTE – Régisseur technique – 06 75 35 97 63 – [cmargueritte@caprovenceverte.fr](mailto:cmargueritte@caprovenceverte.fr)

**Offre de stage** : à partir de avril 2023 – 4 mois (dates modulables)

### Description du stage :

Sous le tutorat du responsable du régisseur technique, de la responsable du centre d'art et du responsable des musées

le/la régisseur stagiaire des expositions sera amené à effectuer à participer, aux missions suivantes :

- Coordination des mouvements d'œuvres liés à leur présentation dans les expositions temporaires pour les emprunts en internes ou en externes, tant d'un point de vue administratif, budgétaire que de la conservation préventive.
- Supervision des opérations liées au mouvement et à l'installation ou la désinstallation des œuvres, notamment l'accueil des convoyeurs, le suivi des mouvements de caisses, les constats d'état par les restaurateurs, le soclage des œuvres
- Auprès des chargées de collections et des expositions des musées en charge des projets, participation aux suivi administratif des opérations de régie
- Auprès de la responsable du centre d'art, participation aux suivi administratif des opérations de régie
- Application des normes internationales de conservation préventive dans le cadre de la bonne tenue de la préparation des œuvres
- Montage des expositions temporaires

### Formation recherchée :

Etudiant/e en Master 2 régie d'œuvres d'Art, en DNA, DNSEP

### Compétences :



# Agglomération Provence verte

- Formation de Master Régie d'œuvres d'Art, DNAP, DNSEP
- Bonne gestion du stress et capacité à travailler dans l'urgence
- Disponibilité et mobile
- Dynamique, polyvalent avec un bon relationnel pour travailler en équipe
- Bonne présentation et discrétion
- Rigueur, sens du détail et de l'organisation, capacité d'anticipation et autonomie

Début de stage : Avril 2023

Durée de stage : 4 mois

**Conditions du stage** : à temps complet. Rémunération légale.

**Résidence administrative** : AGGLOMERATION PROVENCE VERTE Quartier de Paris 174 RD 554  
83170 BRIGNOLES

Demande à formuler par e-mail à M. le Président, Didier Brémond AGGLOMERATION PROVENCE VERTE Quartier de Paris 174 RD 554 83170 BRIGNOLES – [contact@caprovinceverte.fr](mailto:contact@caprovinceverte.fr) en mettant M. Christophe MARGUERITE en copie [cmargueritte@caprovinceverte.fr](mailto:cmargueritte@caprovinceverte.fr)